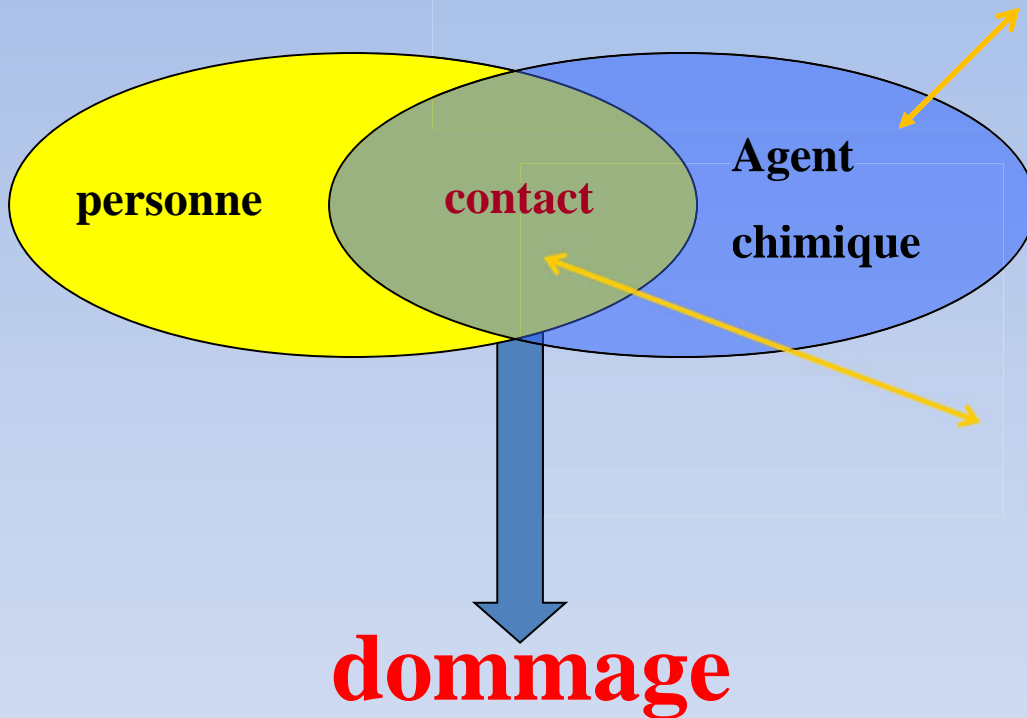


Risque chimique

Risque chimique



Danger :

- Caractéristiques physicochimiques et toxicologiques
- Modes de « contamination »

Exposition :

- fréquence et durée d'utilisation, concentration, mise en œuvre...

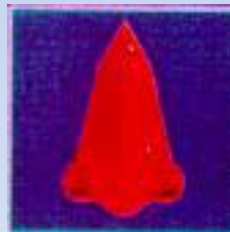
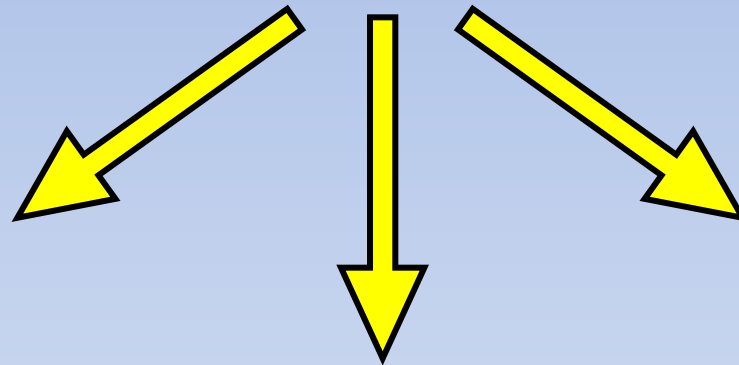
(Analyse des situations de travail réelles)

les voies de pénétration

Un produit chimique peut pénétrer dans le corps



Par ingestion :
voie digestive



Par inhalation : voie respiratoire



Par contact :
voie cutanée

les effets sur le corps

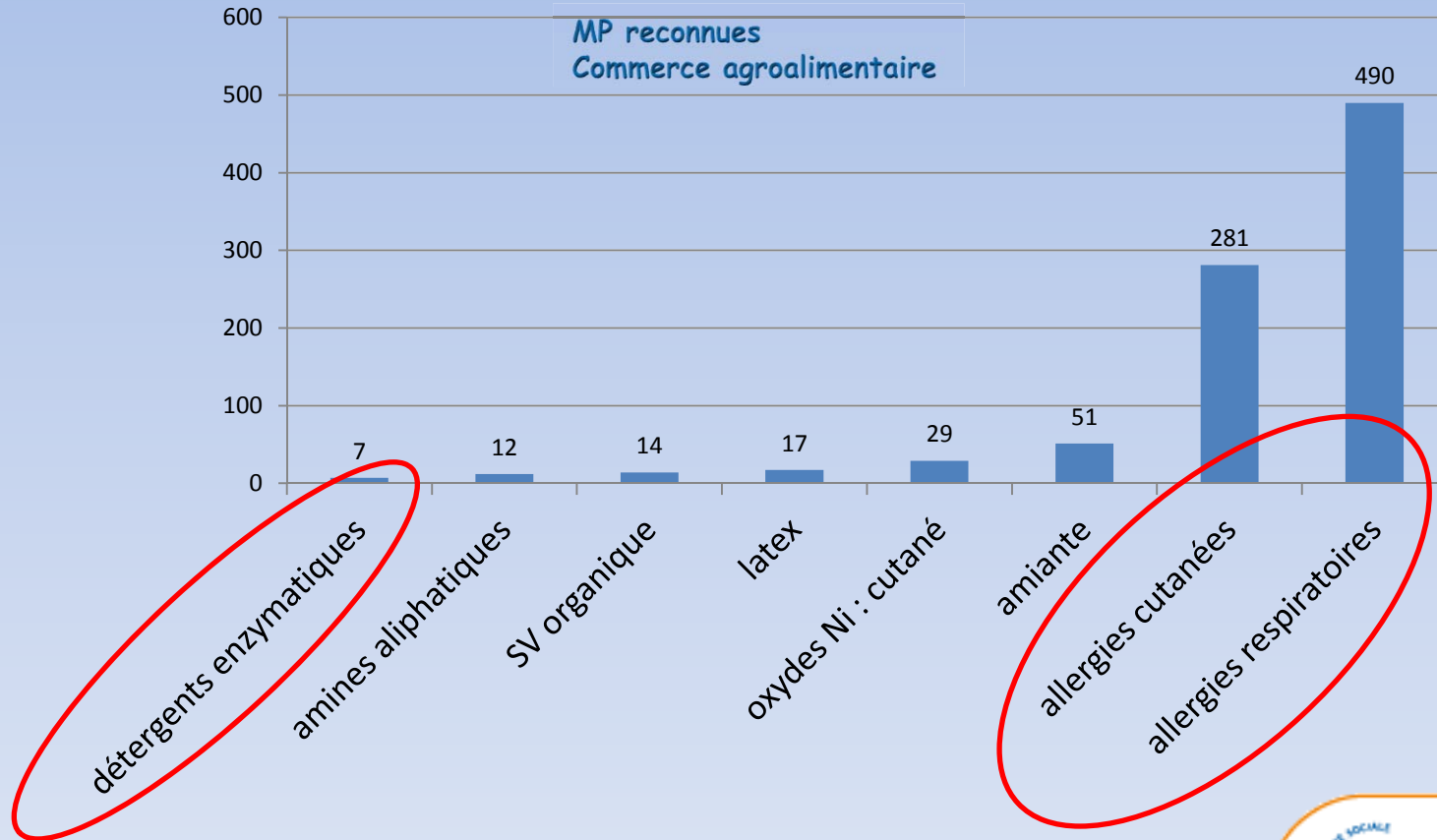
INTOXICATION AIGUË



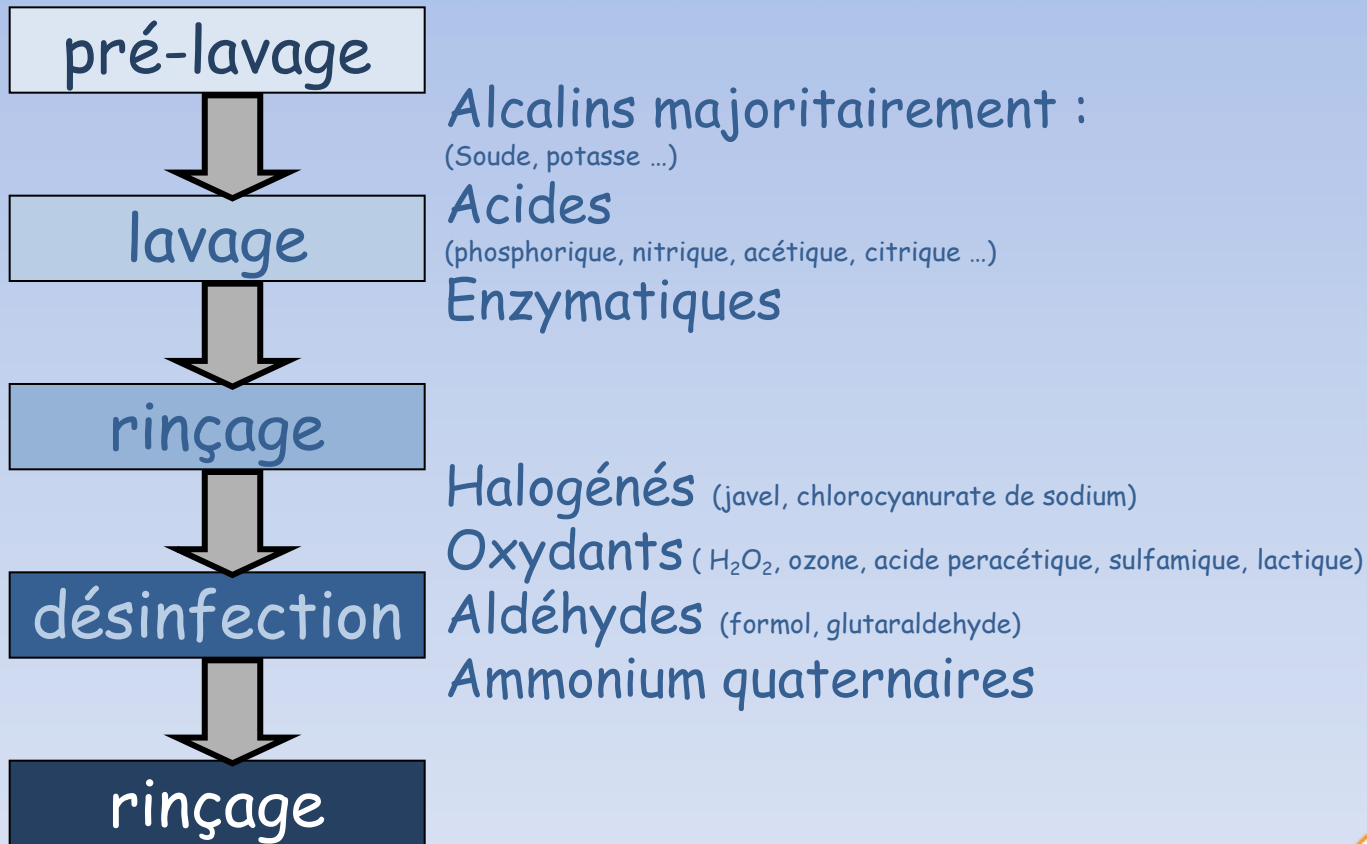
INTOXICATION CHRONIQUE

ALLERGIE (phase de sensibilisation préalable \pm longue)

Maladies Professionnelles d'origine chimique



Les grandes étapes du nettoyage : les principaux produits



Les détergents basiques et acides

Produits :

- soude, potasse, carbonates...
- acide acétique, phosphorique, citrique, nitrique...

Dangers :

- cutané
- respiratoire
- ingestion

Accidents :

- mélanges acides/bases : risques d'échauffements violents et de projections !
- acides/détergents chlorés : risque d'émission brutale de chlore !
(forte irritation bronchique pouvant aller jusqu'à l'œdème pulmonaire)



Les détergents enzymatiques

Dangers :

- contact cutané
eczémas, ulcérations cutanées, conjonctivites
(*T_{mp} n° 63 : Emploi des enzymes et des produits en renfermant*)
- inhalation
rhinites, asthmes
Broncho alvéolites et fibroses pulmonaires
(*T_{mp} n° 66 bis : Travaux exposant à l'inhalation d'aérosols d'enzymes lors de la manipulation et l'utilisation de détergents et de lessives*)

Les détergents chlorés

Produits :

- hypochlorite de sodium (javel)
- chlorocyanurates de sodium

Dangers :

- irritant respiratoire
- irritant à corrosif pour la peau et les yeux (lésions graves à forte concentration)
(T_{mp} n° 65 : *Eczéma pour l'utilisation de javel*)
- lésions graves en cas d'ingestion

Le dichloroisocyanurate de sodium est classé nocif par ingestion + comburant
→ risques d'incendie + décompositions incontrôlées en chlore

Mélanges dangereux :

- avec les acides : risque d'émission brutale de chlore
- ammoniacale et produits aminés risque d'émission de chloramines
(T_{mp} n° 66 *rhinites et asthmes professionnels pour les travaux exposants aux dérivés aminés des produits chlorés tels que les chloramines*)

Les aldéhydes

Glutaraldéhyde :

- très irritant pour la peau et les yeux
- corrosif pour une concentration > 15-20%
- sensibilisant T_{MP} n°65 (eczéma)
- irritant respiratoire (accentué par la température), même à faible concentration
rhinites et asthmes allergiques T_{MP} n°66 (rhinites, asthmes)
- toxique par ingestion

Les aldéhydes

Formaldéhyde (Formol) :

- irritant modéré pour la peau, plus sévère pour les yeux
- irritant respiratoire
- lésions des muqueuses nasales
- sensibilisant cutané et respiratoire
T_{MP} n°43 (eczéma, urticaire, rhinite, asthme)
- toxique par contact, inhalation et ingestion
- classé cancérogène (fosses nasales, sinus) par le CIRC (groupe 1)
- procédé classé CMR de catégorie 1 en France

Le formol et le glutaraldéhyde peuvent réagir violemment avec les acides et les oxydants forts

Les oxydants

Peroxydes : (péroxyde d'hydrogène, acide péracétique)

- irritants pour la peau, les yeux et les voies respiratoires
- corrosifs et nocifs à forte concentration
- décolorations capillaires

Les peroxydes sont comburants et très réactifs avec de nombreux produits
Risques d'incendies et d'explosions (à forte concentration)

Les oxydants

Ozone :

Exposition aigue par inhalation :

- irritant pour les muqueuses (perte d'odorat)
- irritant pour l'appareil respiratoire (œdème pulmonaire)
- diminution de l'acuité visuelle nocturne et de l'adaptation à la lumière
- cas d'atteinte rénale aigües
- maux de tête, vertiges, troubles de la coordination de la parole et de la vigilance

Exposition chronique par inhalation :

- bronchopathies, emphysème, fibrose, asthmes
- maux de tête, troubles de la mémoire

Les ammoniums quaternaires

Dangers :

Cutané :

T_{MP} n°65 : eczéma allergique en cas d'emploi ou manipulation d'ammonium quaternaires

Inhalation

T_{MP} n°66 : rhinites et asthmes consécutif à des opérations de désinfection ou stérilisation exposants à des émanations d'ammonium quaternaires

Une faible volatilité limite le risque par inhalation sauf dans le cas de formation d'aérosol (pulvérisation)

Autres procédés

Aérogommage

- Inhalation de poussières
- Projections oculaires

Cryogénie

- Brûlures
- Anoxie

Vapeur sèche

- Brûlures

FICHES DE DONNES DE SECURITE

Selon la norme (EU) No. 1907/2006

XXXXXXXXXX

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identification de la substance/préparation

Nom de la substance/préparation : XXXXXXXXXXXX
Numéro CAS : 7722-84-1
Numéro EINECS : 231-765-0

Utilisation de la substance/préparation

Solution prête à l'emploi destinée aux appareils conformes au concept XXXXXXXXXXXX
Solution utilisée comme désinfectant, produit bactéricide, fongicide, virucide, sporicide.
Traitement pour surfaces avec contact alimentaire.

Identification de la société/entreprise

Nom de la société : ABBES
Adresse : 917, rue Marcel Paul - ZA des Grands Grands
Code postal et ville : 69300 Champagne-sur-Loire
Pays : FRANCE
Téléphone : +33 148 822 222
Fax : +33 148 824 613
Email : qualite@abbes.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +33.148.822.222 (en heures ouvrables)
Organisme à contacter en cas d'urgence :
Centre anti-poison : Permanence téléphonique 24h sur 24 = Tel: +33.140.370.404
Centre anti-poison le plus proche de la société : Hôpital F. WIDAL = Tel: +33.140.054.848

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification :

Xi - Irritant
R36 : Irritant pour les yeux

La chaleur ou des contaminations peuvent provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement de l'emballage.

Fiches de Données de Sécurité

FICHES DE DONNES DE SECURITE

Selon la norme (EU) No. 1907/2006

3. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Produits	Numéro EINECS	Numéro CAS	Symboles Matière première pure	Phrases R Matière première pure	Concentration à utilisation
Péroxyde d'hydrogène	231-765-0	7722-84-1	O, C, Xn	R5, R8, R35, R20/22	≤ 6%
Acide Ascorbique	200-066-2	50-81-7	Non applicable	Non applicable	≤ 0.5 %
Sorbitol	200-061-5	50-70-4	Non applicable	Non applicable	≤ 0.1 %

Le texte de chaque phrase R citée ci-dessus est repris dans son intégralité au paragraphe 16.

4. PREMIERS SECOURS

Contact cutané

Laver à grande eau.

Yeux

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste si nécessaire.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau et boire de l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié :

Néant. Le produit est ininflammable.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Néant.

Danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits :

Néant.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Néant.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Protéger les yeux des éclaboussures.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Aucun dommage pour l'environnement.

Méthodes de nettoyage :

Rincer à l'eau.

Fiches de Données de Sécurité

FICHES DE DONNES DE SECURITE

Selon la norme (EU) No. 1907/2006

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- Les gants et les lunettes sont conseillés pour la protection des mains et des yeux.
- Le produit extrait de son emballage d'origine ne doit jamais être remis dans le récipient pour éviter les contaminations de tout genre.
- Bien refermer l'emballage après utilisation.

Stockage :

- Le stockage doit se faire uniquement dans l'emballage d'origine qui est équipé d'un bouchon avec évent de dégazage
- Les bidons doivent être stockés verticalement et à une température $> 5^{\circ}\text{C}$ et $< 30^{\circ}\text{C}$.
- Les bidons doivent être conservés à l'abri de la chaleur et de la lumière.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition (EH40)

Numéro CAS	Produits	Limite d'exposition à long terme (moyenne pondérée sur 8 heures)		Limite d'exposition à court terme (moyenne pondérée sur 15 minutes)	
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
7722-84-1	Peroxyde d'Hydrogène	1	1.4	2	2.8

Contrôle de l'exposition

Protection des mains :

Porter des gants adaptés (norme CE EN 420).

Protection des yeux :

Porter des lunettes de protection adaptées (norme CE EN 166).

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Etat : liquide
Couleur : sans couleur
Odeur : néant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Température d'ébullition : +/- 100° C
Valeur du pH : 3,6 ± 0,1
Point éclair : néant
Densité à 20°C : 1.01
Solubilité dans l'eau : complètement soluble dans l'eau

Fiches de Données de Sécurité

FICHES DE DONNES DE SECURITE

Selon la norme (EU) No. 1907/2006

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :

L'exposition permanente à la lumière solaire et sources de chaleur peut causer un léger dégazage.

Incompatibilités :

Néant.

Produits de décomposition dangereux :

Formation d'Oxygène.

Condition de stabilité dans son emballage d'origine :

2 ans à partir de la date de fabrication.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUE

Principaux effets pathologiques connus ou observés:

Yeux :

- le contact direct peut provoquer des dommages à la cornée

Peau :

- légère irritation – Voies respiratoires : néant – Cellules sanguines : néant

Ingestion accidentelle :

- risques de saignement des muqueuses et en cas extrême, gonflement de l'estomac et libération de l'oxygène.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :

- Dans la terre ou les eaux usées, il se produit immédiatement une réduction ou une décomposition en eau et en oxygène.

Persistance et dégradabilité :

- Biodégradabilité > 99 %

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :

- Elimination par dilution aqueuse – Sans résidu.

Emballage contaminé :

- L'intégralité de l'emballage vide est recyclable.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Bidons/bouteilles doivent être transportés verticalement.

ADR/RID/ADNR/IATA/IMDG

Néant.

Fiches de Données de Sécurité

FICHES DE DONNES DE SECURITE

Selon la norme (EU) No. 1907/2006

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage :



Xi - Irritant

Phrases R :

- R36 Irritant pour les yeux

Phrases S :

- S2 Conserver hors de portée des enfants.
- S25 Eviter le contact avec les yeux
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Désignation : Etiquetage selon les directives européennes

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Texte complet des phrases R citées aux paragraphes 2 et 3

Phrases R de la substance/préparation :

- R36 Irritant pour les yeux

Phrases R pour les composants purs :

- R5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R35 Provoque de graves brûlures.
- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

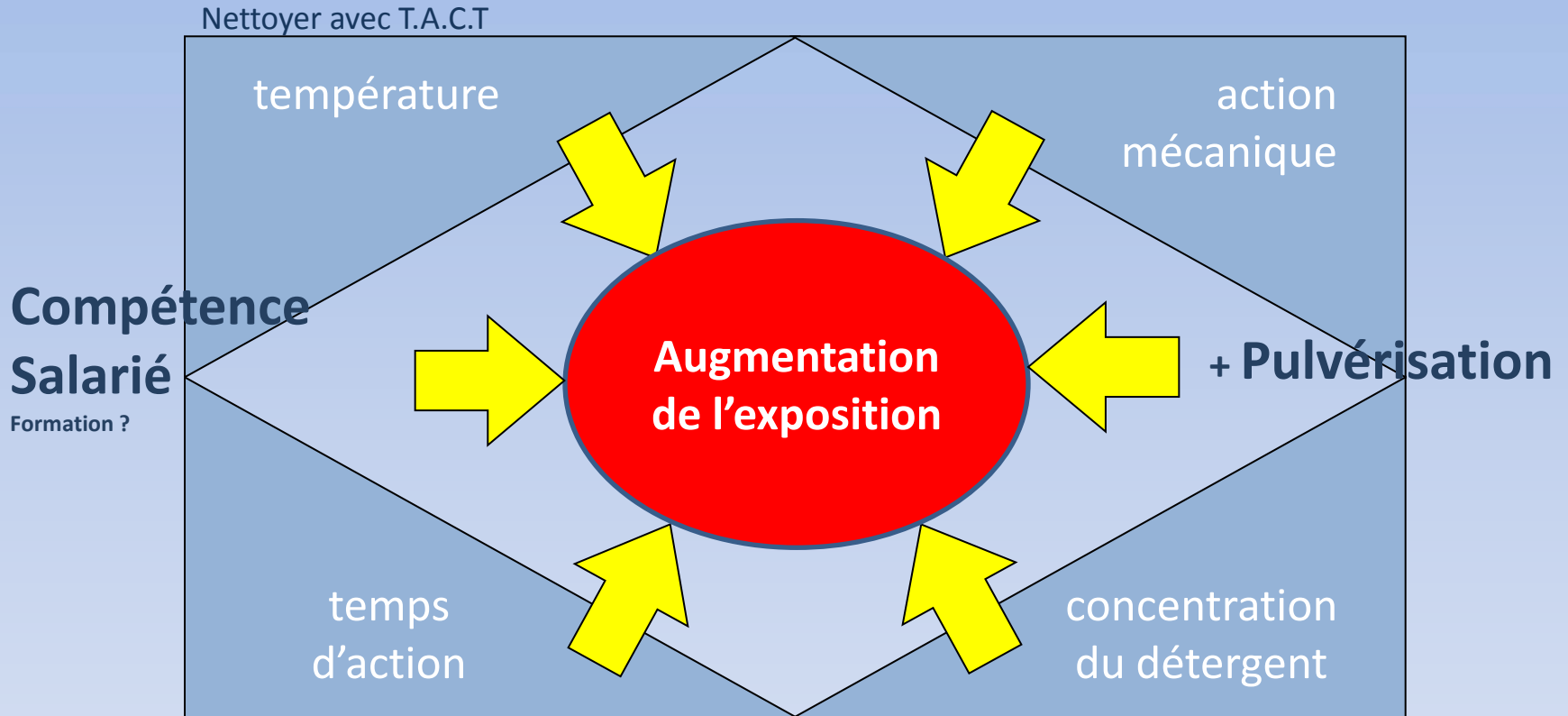
Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.
Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné.
Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Première date de validation : 09/01/2009

Dernière date de modification : 20/02/2009

Fiches de Données de Sécurité

Influence des conditions de nettoyage sur l'exposition



Principes de prévention

1. Evaluer le risque en s'appuyant sur les conditions réelles de travail
2. Substituer les produits les plus dangereux chaque fois que possible (dossier technique pour justifier la non substitution d'un CMR)
3. Limiter au strict nécessaire la T°c, concentration, quantité, pulvérisation ..
4. Ventiler en introduisant suffisamment d'air neuf
5. EPI adaptés au cas par cas : gants, lunettes/visière , bottes, tenue étanche, protection respiratoire ...
6. Formation des salariés et de l'encadrement

Merci de votre attention

